

Le Mendulphin

N° 104

Bulletin municipal de SAINT-MOLF - novembre 2018

“ Vers un
centre-bourg dynamique
au service de tous

www.mairie-saint-molf.fr



Logo de la police pluricommunale



Marquage au sol école de la Roche Blanche



Sentier vélocéan

Nos partenaires

Les Filets Bleus

Presse - Loto - Papeterie - Piles - Photocopies
Espace Librairie - Cartes postales - Cadeaux

1 rue du Mès • 44350 Saint-Molf

Tél. 02 40 62 54 81 • les-filets-bleus@orange.fr

Ouvert tous les jours
de 7h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30

Fermé le mardi et le dimanche après-midi



POSE CARRELAGE
FAÏENCE, PARQUETS
& TOUS REVÊTEMENTS
DE SOLS

David HERMITE
06 10 93 74 75

02 40 62 98 34 - bhcarrelage@orange.fr
Le point du jour - 44350 SAINT-MOLF

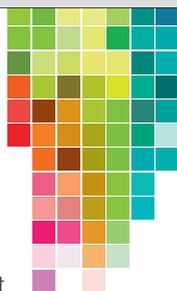
CAMILLE ET PIERRE PEINTURE
PIERRE HERMITE

06 31 04 49 99

pierrothermitel@gmail.com

■ Peinture / Décoration

■ Ravalement tous revêtement
sols et murs



Kervolan 44350 SAINT MOLF

les p'tits ciseaux 
coiffeur visagiste 

3, rue du Mès 44350 Saint Molf

02 51 16 03 91

www.lesptitsciseaux.fr

Facebook: les ptits ciseaux

Le Jardin de Virginie
Virginie Vieval
Artisan Fleuriste

02 51 16 91 52

3 rue de la Duchesse Anne
44 350 Saint-Molf



Le Sel de
Guérande



La salorge de Rostu

Nicolas Arnould et Ursula Weiss
Pen d'hué · F 44350 Saint Molf
arnould.weiss@free.fr
http://arnould.weiss.free.fr



CONTROLE CERTISYS



Un centre-ville à l'image de la presqu'île

Les mendulphins l'attendent depuis une trentaine d'années, l'aménagement du centre-bourg va enfin voir le jour. Le commencement des travaux est programmé pour le début de l'année prochaine.

La réussite d'un aménagement satisfaisant implique de repenser l'ensemble des fonctionnalités nécessaires à tous les usages.

Tout d'abord, apaiser la circulation, apporter un espace sécurisé aux piétons et aux vélos. Ensuite rationaliser les arrêts de bus et sécuriser le trajet de nos enfants. Optimiser et dynamiser le stationnement pour les commerces tout en respectant les normes. Créer une esplanade devant la mairie pouvant accueillir le marché et des manifestations. Organiser la circulation autour de l'église, lui créer un réel parvis accessible, ouvrir une place, proposer un emplacement agréable pour la terrasse du café-restaurant.

Vient ensuite le choix des matériaux durables nécessitant un entretien minimum dans un budget maîtrisé. Optimiser les équipements (toilettes automatiques, points d'apports volontaires enterrés, mobilier urbain...). Et enfin, bien identifier le centre-bourg, mettre en valeur les bâtiments et l'embellir.

Voilà donc les grandes lignes du programme de la mission confiée au maître d'œuvre qui nous a proposé un projet innovant qui modifiera en profondeur l'aspect et les fonctionnalités de notre centre-bourg. Ce projet, présenté en réunion publique début juin a obtenu l'agrément de l'ensemble du conseil municipal.

Vous allez pouvoir en découvrir les principaux éléments dans notre dossier.

Bonne lecture.

Marc BREAT

1^{er} adjoint en charge du cadre de vie

Sommaire

Les actus p. 4

Action municipale p. 12

Dossier p. 15

Environnement/Cadre de vie p. 19

Social/Santé p. 21

Enfance/Jeunesse p. 24

Intergénérationnel p. 31

Infos pratiques p. 31



Directeur de publication : Hubert DELORME
 Responsable de rédaction : Valérie PERRARD
 Assistante de rédaction : Brigitte TESSIER
 Crédit photos : mairie de Saint-Molf,
 CAP Atlantique, T. CORCUFF, B. ROCHEREAU
 Impression : LE SILLON - Savenay
 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr
 Imprimé sur papier issu de forêts gérées
 durablement avec encres végétales.
 Tirage : 1 300 exemplaires
 Dépôt légal : avril 2018

IMPRIM'VERT®

Police municipale pluricommunale : 1^{er} bilan après 6 mois de mise en place



Y. SURZUR, M. FUNELEAU, E. LOUIS (chef de la police pluricommunale)

Depuis le 2 avril, les habitants de Saint-Molf ont pu constater la présence de policiers municipaux sur la commune. Le nouveau service de la police municipale pluricommunale, qui compte neuf agents, monte en puissance de jour en jour et une organisation efficiente est mise en place afin d'assurer aux habitants le meilleur service possible en termes de respect du bon ordre, de sécurité, de salubrité et de tranquillité publiques.

Ce nouveau service mutualisé est une première en Loire-Atlantique. Il a pour but de mettre en commun les forces de police municipale des communes d'Assérac, Férel, La Turballe, Piriac-sur-Mer et Saint-Molf et cela dans un esprit d'efficacité et de rationalisation des coûts.

Cet ensemble de communes forme un territoire de 115 km² avec une population de 14 200 habitants en basse saison et 50 000 l'été.

La direction de la police pluricommunale est basée à La Turballe. Le territoire est partagé en deux secteurs. Saint-Molf fait ainsi partie du secteur nord avec Assérac et Férel, territoire sur lequel ont été affecté spécifiquement depuis le mois de juillet, deux policiers municipaux.

Il s'agit de Yann SURZUR, brigadier-chef principal qui vient de la police municipale de Nantes. Fort d'une expérience de plus de 20 ans dans la sécurité dont 15 dans la police municipale, il a participé à la création d'une brigade intercommunale dans le Loiret, tout près d'Orléans. Il a également servi à Sautron juste avant de rejoindre Nantes. Du fait de son expérience, il lui a été proposé de prendre la responsabilité du secteur d'Assérac, Férel et Saint-Molf.

Il est accompagné dans le service de Morgane FUNELEAU, gardien brigadier qui arrive de Vélizy-Villacoublay dans les Yvelines. Cet agent a suivi une formation de Garde à Cheval à Soisson, a l'expérience d'une saison comme agent de surveillance de la voie publique à La Turballe en 2011 avant de rejoindre la police nationale puis de revenir en police municipale.

Ces deux agents, principalement affectés sur les trois communes, renforceront ponctuellement les polices municipales de La Turballe et Piriac-sur-Mer dont les agents, à leur tour, viendront travailler sur notre secteur.

Les agents sont en charge de missions de police de proximité, notamment : la surveillance générale, la surveillance des manifestations, la police de la route (surveillance stationnement, contrôle de vitesse), la prévention routière auprès des plus jeunes mais également des seniors, la gestion des objets trouvés, le respect de la réglementation en matière d'urbanisme, les opérations tranquillité vacances, la capture des animaux errants.

Le service est doté de 5 véhicules d'intervention, d'un quad, de plusieurs VTT dont certains électriques, d'un radar de dernière génération, d'un bateau semi-rigide et de tous les matériels et logiciels informatiques destinés à la bonne marche du service.

En collaboration étroite avec les services de la mairie, de nombreuses actions concrètes ont déjà été menées à Saint-Molf : patrouilles de surveillance afin de prévenir des actes de délinquance, règlement de différends entre voisins, de problèmes de stationnements abusifs. Les policiers ont également fait respecter plusieurs arrêtés du Maire et assuré la sécurité lors des Feux de la Saint-Jean, de la Fête des Battages, du rassemblement de centaines de motards au Bois Pierrot. Une surveillance accrue de ce site a également contribué à y éviter cette année une installation illégale des gens du voyage.

La police municipale pluricommunale va poursuivre son développement. Les actions sont menées dans un cadre plutôt préventif, sans exclure une certaine fermeté lors d'infractions graves en matière de sécurité routière, ces missions étant complémentaires avec celles menées par la Gendarmerie Nationale.

- ▶ La police municipale pluricommunale est joignable par téléphone aux heures ouvrables suivantes :
 - 8 h 30 / 17 h 30 en basse saison
 - 8 h 00 / 19 h 00 les deux mois d'été
 sur un numéro de téléphone unique pour les trois communes (02 40 01 78 54).
- ▶ Une permanence en mairie de Saint-Molf a lieu **tous les mardis de 10 h 30 à 12 h 00**.
- ▶ Autres permanences :
 - en mairie d'Assérac : **le mardi matin de 9 h 00 à 10 h 15**
 - en mairie de Férel : **le samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00**
- ▶ Rendez-vous possibles en dehors des heures de permanences, en mairie d'Assérac

Accès internet :

déploiement de la fibre optique à Saint-Molf

SFR

À la suite d'un accord national intervenu fin juin entre Orange et SFR, c'est SFR qui sera, à compter de janvier 2019, l'opérateur en charge du déploiement exclusif de la fibre* à Saint-Molf. Les déploiements devaient être majoritairement finalisés au 31 décembre 2020. M. le Maire va rencontrer SFR en novembre, un travail de collaboration avec la commune sera

ensuite mené pour définir les secteurs prioritaires. Rendez-vous dans le bulletin municipal du printemps 2019 pour plus de précisions sur les dates de raccordement possible des premiers foyers éligibles.

Précision : l'exclusivité de SFR ne concerne que le déploiement du réseau (infrastructures optiques), mais pas les services de fournitures internet : au niveau national, Orange indique qu'à terme, pour l'ensemble des clients raccordables, une offre commerciale sera disponible en tant que Fournisseur d'Accès à Internet en complément de celle d'SFR.

*La fibre optique, c'est un fil en verre ou en plastique, plus fin qu'un cheveu, qui transporte les données à une vitesse proche de celle de la lumière (jusqu'à 1 Gbits/s contre 22 Mbits/s pour l'ADSL 2+). Elle permet l'accès à une connexion à Très Haut Débit (THD), sans altération, même sur des milliers de kilomètres de distance.

Le déploiement concerne ici la FTTH (Fiber To The Home) qu'on peut traduire par « la fibre à domicile ». Cela apporte la fibre directement sur site (maison, entreprise). Vous n'avez plus qu'à raccorder la fibre (via un câble) à votre modem ou votre box Internet.

Itinéraire Vélocéan section Saint-Molf – Assérac



Les travaux concernant l'aménagement de la dernière section de l'itinéraire cyclable départemental pour rejoindre le Morbihan ont débuté en septembre.

Il s'agit de la réalisation d'une voie verte inscrite sur l'itinéraire cyclable VÉLOCÉAN, situé le long de la route départementale RD 33, pour un linéaire de 1 400 mètres sur le territoire communal. Ce tracé en site propre permet de sécuriser les vélos et les randonneurs sur le chemin de grande randonnée GR 34.

Il est rappelé que cet ouvrage est interdit à tous véhicules motorisés et qu'il ne s'agit pas d'un itinéraire pour les activités équestres.

La réception de la section concernée est prévue pour la fin de l'année (sauf intempéries et aléas techniques).

Saint-Molf en itinéraires vélo, c'est 12,4 km de voies concernées, décomposés comme suit :

- Itinéraire CAP Atlantique : 5,7 km
- Itinéraire Vélocéan : 5,7 km (carte ci-dessous)
- 1 km d'aménagement réalisé dernièrement reliant les campings au parc d'activités du Mès et au centre bourg.



Circulation modifiée sur la route de la Bastille
Aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée



Circulation modifiée!

ROUTE DE LA BASTILLE - RD 48

SOYEZ PRUDENTS! ROULEZ DOUCEMENT ET ANTICIPEZ POUR VOUS CROISER EN TOUTE SÉCURITÉ!

Aménagement d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée

- Réduire la vitesse
- Partager la voirie
- Permettre à tous (voitures, autocars, camions et cycles) de circuler en toute sécurité

Comment circuler?
Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée est une voie unique, sans sens de priorité, avec 2 accotements larges sur les côtés. Le véhicule roule sur la voie centrale. Le vélo est invité à circuler au centre de l'accotement.
Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens, les 2 véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale.
En situation de croisement et en présence d'un vélo, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.

Retour sur l'annulation du Festival Champs Libres

Les organisateurs se sont vus contraints d'annuler la première édition du Festival Champs Libres qui devait avoir lieu le samedi 11 août 2018.

Le ministère de l'Intérieur demandait en effet aux organisateurs de festivals de prendre en charge la rémunération des forces de l'ordre mobilisées sur l'événement. Un coût conséquent que les organisateurs ne peuvent risquer de faire supporter à leur jeune festival.

M. le Maire Hubert DELORME et Emmanuel BIBARD adjoint en charge de la vie associative ont soutenu le projet mais malgré l'intervention de la commune auprès de la préfète, ce risque financier n'a pas pu être levé.

De nombreux bénévoles et des commerçants mendulphins étaient impliqués dans cette organisation... ce n'est que partie remise! On attend le festival en 2019!!

Contact: festivalchampslibres@gmail.com
Sur Facebook: festival champs libres

Flash infos



Élections

► Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au 31 décembre inclus**.

Présentez-vous à l'accueil de la mairie en vous munissant d'une pièce d'identité et une facture récente à votre adresse.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr>



► Élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. **En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai.**



► Emplacement des bureaux de vote

Les bureaux N°1 et N°2 sont désormais regroupés au centre culturel, 6 rue de la Duchesse Anne.



Conférence: AVC ne perdez pas une minute!

Information et sensibilisation sur l'Accident Vasculaire Cérébral:

- Les facteurs de risque
- La reconnaissance des signes de l'AVC
- Les traitements de l'AVC

Le vendredi 23 novembre à 20h00

au Centre Culturel, 6 rue de la Duchesse Anne.

Conférence en accès libre ouverte à tous publics.

Ce temps d'information et de sensibilisation sera animé par Séverine VIAUD du Centre Hospitalier Départemental de La Roche sur Yon en partenariat avec le Centre Hospitalier Universitaire de Nantes et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

Cérémonie des vœux

Toute la population mendulphine est conviée à la cérémonie des vœux qui se déroulera

Vendredi 11 janvier 2019

à 19h00

Salle de la Roche Blanche



Repas des aînés mendulphins

Dimanche 13 janvier 2019

salle de la Roche Blanche

Toutes les Mendulphines et tous les Mendulphins âgés de 70 ans et plus sont invités à participer à cette manifestation.

Des invitations seront distribuées dans vos boîtes à lettres à partir de la mi-décembre.

- Vous venez d'arriver sur la commune et vous souhaitez vous faire connaître ?
- Vous désirez avoir plus d'information à ce sujet ?

N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER LA MAIRIE en direct à l'accueil ou par téléphone au 02 40 62 50 77.

Ça s'est passé à Saint-Molf



8 mai - Commémoration



8 mai - Lecture pour les petits



8 mai - Marché hebdomadaire



16 mai - Aménagement du jardin public de la Cure



19 mai - Expo Mona DEVULDER & Pierre FAUSSIER



26 mai - Journée citoyenne à la Récré Multicolore



26 mai - Journée citoyenne aménagement du jardin public

Les actus



4 juin - Le mur du futur à la Récré Multicolore



5 juin - Réunion publique pour l'aménagement du bourg



10 juin - Expo Odil WANTZ & Alain BARRIOU



1^{er} juillet - Inauguration du jardin public de la Cure



18 juin - Expo MAERI & Émilie CHAPLAIN



7 juillet - Expo d'art 1^{re} session

Ça s'est passé à Saint-Molf



11 juillet - Don du sang



15 juillet - Célébration spontanée de la victoire des Bleus



4 août - Expo d'art 3^e session



22 juillet - Expo d'art 2^e session



4 août - Sardinade



19 août - Participation du Bagad de Lann Bihoué à la Fête des Battages.



20 août - Expo Art Évasion



3 septembre - Expo Un monde de couleurs - sculpture de verre F. NAUD



3 septembre - Expo un monde de couleurs - RAYMAR



17 septembre - Expo Un été au bord de la mer - YGEMO



2 octobre - Trophées inter-écoles au jardin de la Cure



12 octobre - Week-end champignons

Infos travaux

École de la Roche Blanche

Des travaux de rénovation et d'entretien ont été réalisés cet été, pour un montant global 17 350 €

- Remplacement partiel de la clôture: 2 410 €
- Installation d'un dispositif sécurisé de contrôle d'accès à distance: 5 850 €



Subvention obtenue pour ces travaux de sécurisation:
État - FIPD: 4 325 €

- Remplacement de rideaux occultant dans deux classes élémentaires: 1 600 €
- Entretien des toitures des préaux, lasure sur l'une des charpentes et reprise d'enduit: 3 500 €
- Réalisation de marquages au sol: 3 990 € (labyrinthe, cible fléchettes, délimitation de terrain de basket et de foot, marelles classiques, serpent, escargot, tornade, quadrillage)



Centre Culturel

Désormais le centre culturel répond aux normes d'accessibilité, menuiseries extérieures et intérieures ont été remplacées: 15 350 €
Des changements de vitrages ont été nécessaires pour assurer l'isolation thermique: 1 350 €

Les deux subventions demandées à l'État pour ces travaux de mise aux normes imposés par la loi n'ont pas été retenues (trop de demandes globales par rapport à l'enveloppe initiale prévue).

La réfection des façades sera également réalisée pour un montant de 6 600 €.

Programme voirie 2018

Dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien des chaussées de la voirie communale, la commission Cadre de Vie a validé la réfection des voies suivantes pour 2018 :

- Rue de Bolas et Kervolan, dans leurs sections urbanisées.
- Cheminement piétons entre Kermolier et le bourg.
- La rue de la Duchesse Anne va faire l'objet d'une rénovation de l'enrobé (à la charge du Département). En complément, afin de ralentir la circulation et d'apporter une meilleure sécurité aux piétons, un plateau surélevé sera réalisé à l'intersection avec la rue de la Cure et celui situé au droit de la chapelle St Germain sera mis aux normes.
- Mise en accessibilité de la chapelle St Germain.
- Réfection de la cour du restaurant scolaire.

Montant total du programme 2018 : 239 890 €

Subvention demandée/obtenue : L'aménagement du plateau surélevé rue de la Duchesse Anne/rue de la Cure a fait l'objet d'un dossier de demande de subvention. Une réponse est attendue du Conseil Départemental dans le cadre des aides liées à la répartition du produit des « Amendes de Police ».

Éclairage public dans les villages

Plusieurs extensions d'éclairage public, en partenariat avec le Sydela, vont être réalisées en cette fin d'année. Il s'agit de sécuriser les cheminements piétons, notamment ceux des collégiens et des lycéens vers les arrêts de car, et les nouvelles zones d'urbanisation.

Le Greno : mise en place d'un point lumineux à l'aubette

Kerhaut : ajout d'un point lumineux

Kergaïllo : 7 points lumineux

Trébrezan : 3 points lumineux dont 1 au droit de l'aubette

Route du Réveri : 1 point lumineux

Route du Toupoussard : 2 points lumineux dont 1 positionné au droit de l'aubette située au carrefour Toupoussard/RD 52

Montpignac : extension du réseau existant : 4 points lumineux

Kervoïlan : 1 point lumineux au droit de l'aubette

Théléac/Pradélo : 1 point lumineux au droit de l'aubette.



Secteur de Boulay :

opération piégeage des chats errants

Des habitants du **village de Boulay** ont alerté la mairie sur les **nuisances causées par la prolifération des chats errants**.

La surpopulation de chats dans ce secteur et le problème sanitaire causé par leur état de santé ont été constatés par la police municipale.

Des pièges ont donc été installés en septembre en différents endroits du village en collaboration avec la police municipale et la fourrière.

Il est demandé à tous les riverains de contribuer à la réussite de cette opération soit :

- ne pas libérer les chats capturés dans les cages, les agents de police s'en chargent régulièrement et relâchent les chats identifiés comme étant domestiques.
- ne pas nourrir les chats errants.
- faire pucer votre animal (la loi l'oblige, voir ci-dessous *).

Un chat pucé capturé par erreur sera immédiatement remis à son propriétaire.

De plus, si la stérilisation des chats demeure au bon vouloir des propriétaires, il est particulièrement recommandé de le faire afin de contribuer à la lutte contre la prolifération des chats errants.

- *Définition du chat errant*: La notion de divagation des chats est définie à l'article L. 211-23 du Code rural et de la pêche maritime: « Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ». Le Code civil rend le propriétaire du chat responsable de celui-ci.

- **Rappel des obligations des propriétaires*: Le propriétaire ne doit pas laisser son animal errer sans surveillance hors de sa propriété: il est responsable des dégâts qu'il pourrait causer. Sa responsabilité civile ainsi que pénale peut être engagée. En outre, tout chat de plus de 7 mois, né après le 1^{er} janvier 2012, doit être identifié (identifier signifie attribuer à chaque animal un numéro exclusif, par tatouage ou puce électronique).

- *Cas particulier de « chats libres »*: Pour limiter les populations de chats errants, le maire peut décider d'une campagne de capture, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux. L'objectif est d'effectuer la capture de chats non identifiés, sans propriétaire, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. L'identification est réalisée au nom de la commune ou de l'association.

Objets perdus, objets trouvés... Que faire ?

Objets trouvés



Toute personne qui, à Saint-Molf, trouve un objet sur la voie publique, dans un lieu public, sur les dépendances accessibles à tous d'un immeuble privé ou sur une voie privée ouverte à la circulation, doit le déposer dans un délai de soixante-douze heures à l'accueil de la mairie de Saint-Molf (service en charge des objets trouvés). Un arrêté du maire régleme les modalités et durées de conservation des objets trouvés.

Que vous ayez trouvé ou perdu un objet, signalez-le rapidement en mairie !

Plus d'infos : accueil de la mairie ou sur le site internet mairie-saint-molf.fr, rubrique Pratique > Ma mairie en ligne > réglemations

Mouvements de personnel



Services techniques

Remerciements à Erwann BLOTTIÈRE, saisonnier aux ateliers techniques d'avril à octobre, et bon vent pour sa nouvelle aventure professionnelle: il entre en formation pour devenir paludier.



Service enfance jeunesse

Priscilla GARNAUD, qui a obtenu cette année le CAP petite enfance, s'oriente vers de nouveaux horizons professionnels après 6 ans passés en tant qu'animatrice périscolaire et de loisirs auprès des enfants de Saint-Molf.

Samy LIMOUZIN-MANAI, mendouphin, la remplace sur son poste depuis la rentrée scolaire. Bienvenue à ce nouveau collaborateur

Le mot du Maire

Le 11 juillet, Virginie GIRAULT a présenté au maire sa lettre de démission de son mandat de conseillère municipale.

Je la remercie pour son implication depuis son entrée dans le conseil municipal en février 2016 et assure les mendulphins de la bonne poursuite des projets en cours dans un esprit de travail collectif.

Ses colistiers Sonia POIRSON et Didier AUBE ont pu être désignés dès le conseil municipal du 16 juillet comme membres des commissions municipales Finances et Cadre de Vie, où Virginie GIRAULT siégeait.

Yves-Marie YVIQUEL, a quant à lui, accepté le siège de suppléant à la commission d'appel d'offres.

Les fonctions assurées précédemment par Virginie GIRAULT n'ont donc connu qu'une très courte vacance, garantissant la bonne continuité de l'action communale.

Juste avant la clôture du présent numéro du Mendulphin, nous apprenons que la sous-préfète a pris acte du renoncement de Virginie BLAFFA-LECORRE à sa fonction d'adjointe au maire en charge de l'enfance-jeunesse.

Cette décision d'ordre personnel, ne remet pas en cause sa participation au conseil municipal, elle est l'aboutissement d'une difficulté

grandissante de pouvoir faire front aux charges professionnelles, personnelles ainsi qu'aux obligations liées à sa qualité d'adjointe.

Je la remercie sincèrement de son action passée et de ce qu'elle va encore accomplir pour le profit de la commune de Saint-Molf.

Corinne FLOHIC, élue déléguée à l'intergénérationnel, va désormais être l'élue référente pour les services enfance et jeunesse.

Le suivi des dossiers petite enfance, dont celui du transfert de la crèche, sera désormais rattaché aux affaires sociales et donc confié à Didier PLANÇON en charge du CCAS.

Marc BRÉHAT continuera, quant à lui, de représenter la commune aux réunions d'école.

Ces deux évènements démontrent une nouvelle fois les difficultés grandissantes que rencontrent les élus à Saint-Molf comme partout en France.

Hubert DELORME



Les décisions de vos élus

Les délais de mise sous presse n'ayant pas permis de présenter un résumé des décisions prises par le conseil municipal depuis le dernier mendulphin (N° 103 d'avril 2018), vous êtes invités à les consulter soit sur le site de la mairie www.mairie-saint-molf.fr, soit directement en mairie.

Rencontrez vos élus

Hubert DELORME

Maire - Président du CCAS

le samedi matin sur RDV
Exceptionnellement en semaine
après 18 h 30 sur RDV

Marc BREHAT

1^{er} adjoint Cadre de Vie

sur RDV

Didier PLANÇON

2^e adjoint Urbanisme, Habitat, Affaires Sociales

sur RDV

Emmanuel BIBARD

4^e adjoint Vie Associative et Sportive, Développement Touristique

sur RDV

Valérie PERRARD

5^e adjointe Communication et Vie Culturelle

sur RDV

Prenez rendez-vous en contactant l'accueil de la mairie 02 40 62 5077 ou accueil@saintmolf.fr

Vers un centre-bourg dynamique au service de tous

Dans la prolongation de l'aménagement urbain déjà réalisée rues du Mès et du Pays Blanc, le projet de réhabilitation du centre-bourg s'inscrit dans la même dynamique : répondre aux besoins des habitants de la commune.

Pour mémoire, l'ordre des travaux d'aménagement de voirie rue du Mès puis rue du Pays Blanc a été déterminé par le rythme imposé par le Sydela (syndicat d'électrification de Loire-Atlantique) pour les effacements de réseaux, mais aussi par la nécessité de consolider les chaussées en raison de l'augmentation du trafic.

Chacun a pu apprécier cette image plus accueillante des entrées de bourg.

Il s'agit désormais de poursuivre cet effort d'investissement à long terme, en répondant à **SEPT OBJECTIFS MAJEURS** :

1 Apaiser la circulation, apporter un espace sécurisé aux piétons et vélos

- Permettre à chacun de pouvoir circuler en sécurité dans un espace rassurant.
- Diminuer les risques pour les usagers par la réduction de la vitesse, la réalisation de bandes cyclables, le rétrécissement de l'emprise des voies, le dévoiement de la chaussée devant la mairie, la mise à niveau de l'ensemble de l'aménagement, le passage en sens unique des rues entourant l'église.
- Continuer parallèlement, avec détermination, à travailler activement avec le département pour interdire le centre bourg aux poids lourds.
- Donner une place de choix au marché hebdomadaire et aux manifestations diverses notamment, en créant une esplanade totalement piétonne devant la mairie.

2 Optimiser le stationnement

- Permettre la desserte de l'école, des commerces, de l'église, de l'ensemble des services publics regroupés dans la mairie (administration, agence postale, office de tourisme).
- Offrir un partage adapté de l'espace public entre l'automobile, le vélo, le piéton.
- Inviter toutes les générations à user librement de l'ensemble des espaces.
- Favoriser le lien entre tous les pôles d'attractivité de la commune : campings et parc d'activités, quartier sportif, scolaire et de loisirs de la Roche Blanche, nouveaux lotissements du Languernais.
- Répondre aux normes, notamment d'accessibilité.
- Développer l'utilisation de zones bleues et d'arrêts minutes afin qu'il y ait toujours des places libres aux heures d'ouverture des commerces.

3 Rationaliser les arrêts de bus

- Offrir un arrêt de bus sécurisé à tous les enfants sur l'esplanade de la mairie sans entrave à la circulation des autres véhicules.

4 Redonner à l'église sa place au centre du bourg

- Apporter les meilleures conditions aux célébrations des événements de la vie.
- Dégager de l'espace piétonnier.
- Réaliser un véritable parvis accessible.
- Réduire l'impact de la voiture autour de l'église.

5 Permettre la modularité des espaces

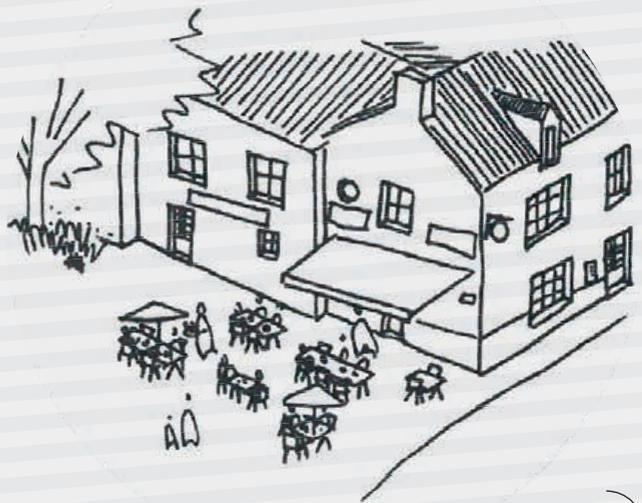
- Faire en sorte que plusieurs activités puissent se dérouler dans le centre bourg : marché hebdomadaire, manifestations officielles ou associatives.

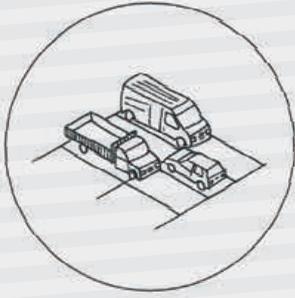
6 Optimiser les équipements en améliorant le confort de vie

- Mettre en place des toilettes automatiques.
- Enterrer les bacs des points d'apports volontaires.
- Planter du mobilier urbain bancs, appuis à vélo, boîte aux lettres etc.

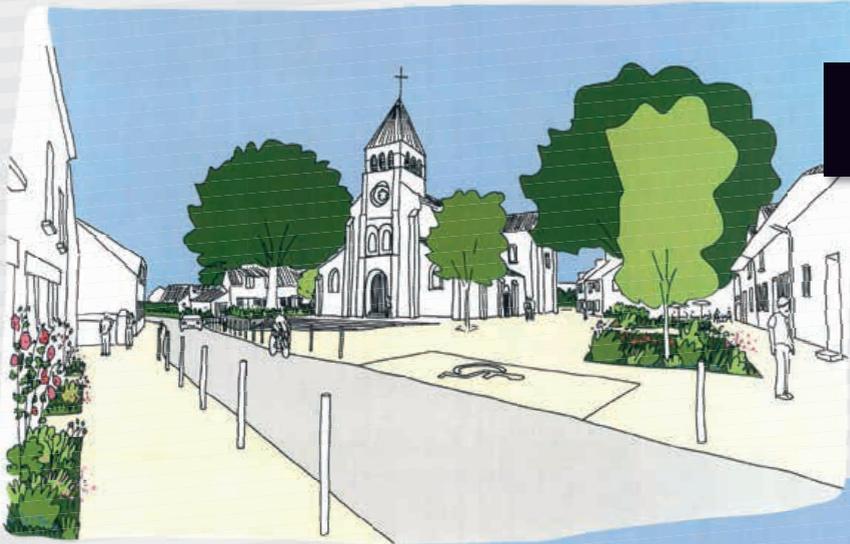
7 Mettre en valeur les bâtiments, embellir le centre-bourg dans un budget maîtrisé

- Choisir des matériaux durables nécessitant peu d'entretien, marquant par leur couleur une identité plus forte au centre-bourg.
- Végétaliser l'espace en apportant de la couleur, de la vie et en mettant en valeur les bâtiments du centre. Créer un paysage harmonieux tout en faisant des économies sachant qu'un espace végétalisé coûte 5 à 7 fois moins cher qu'un espace minéral. Le végétal crée du lien entre les différents espaces de vie en soulignant l'aspect rural du bourg que l'on souhaite conserver et mettre en valeur.





ESPACES



VUE D'AMBIANCE
DU PARVIS
DE L'ÉGLISE



VUE D'AMBIANCE
DU PARVIS
DE LA MAIRIE



ET USAGES



► Planning et organisation des travaux

L'ampleur de cet aménagement et sa situation en centre-bourg nécessitent un gros travail d'organisation et un phasage des travaux par tranches. Il implique des études approfondies, une phase de concertation indispensable, des ajustements, des diagnostics et travaux préalables.

► Études et travaux préparatoires :

Fin 2017, un marché de maîtrise d'œuvre nous a permis de sélectionner une équipe de concepteurs capable de concevoir et réaliser l'aménagement du centre-bourg. Elle est composée d'un architecte paysagiste mandataire (M. LE FORESTIER du bureau d'études Boîte à Paysage) et d'un bureau d'études voirie réseaux (ARTELIA). Les compétences complémentaires de cette équipe de maîtrise d'œuvre permettent de pouvoir apporter des réponses à tous les objectifs et spécificités de l'aménagement.

En mars 2018, deux réunions de préparation et concertations ont eu lieu avec d'une part les riverains du site et d'autre part avec les commerçants, artisans et professions libérales. Elles ont permis d'affiner le programme et de valider les principes d'aménagement. Dans le même temps un registre de concertation a été ouvert en mairie pour recueillir les avis et idées de chacun. Le projet a été ensuite réalisé

par la maîtrise d'œuvre puis présenté au conseil municipal et à la population lors de la réunion publique du 6 juin au centre culturel. Quelques ajustements ont été apportés au projet qui a été présenté à nouveau aux professionnels fin septembre avec un point d'étape sur le planning des travaux.

Suite aux études et diagnostics préparatoires, des réparations ponctuelles ont été effectuées par Cap Atlantique en octobre sur le réseau d'eaux pluviales de la rue de la Duchesse Anne.

Une partie de la rue de la Duchesse Anne n'est pas prise en compte dans le projet d'aménagement du centre-bourg. Un aménagement de cette partie de la rue nécessiterait une mise aux normes de toute son emprise ce qui impliquerait la suppression d'une grande partie du stationnement devant les commerces. Cette décision a été prise avec l'aval des commerçants.

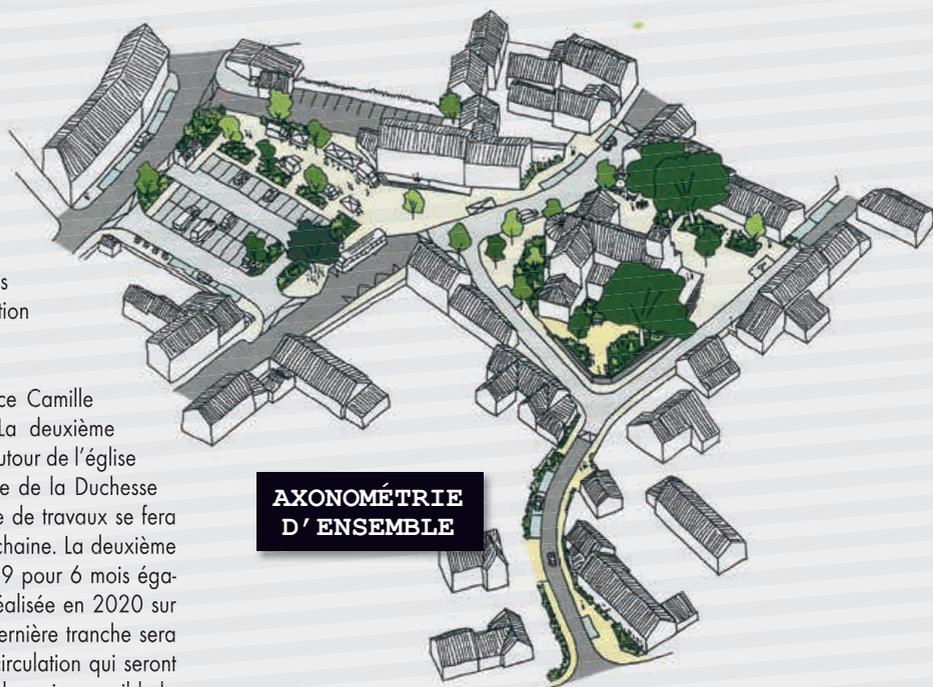
Cependant, le tapis d'enrobé de cette rue qui est en très mauvais état va être refait à la charge du département. En concomitance avec cette réfection, deux plateaux surélevés vont être réalisés à la demande des services du département. Le premier au carrefour avec la rue de la cure et le deuxième consistera en une mise aux normes (en l'allongeant) du passage piéton surélevé situé au droit de la chapelle. Ces travaux auront lieu courant mars.

Phasage et planning prévisionnel des travaux :

L'aménagement global du centre-bourg va être réalisé en trois tranches distinctes, ceci pour des raisons évidentes d'organisation de chantier et de limitation des nuisances.

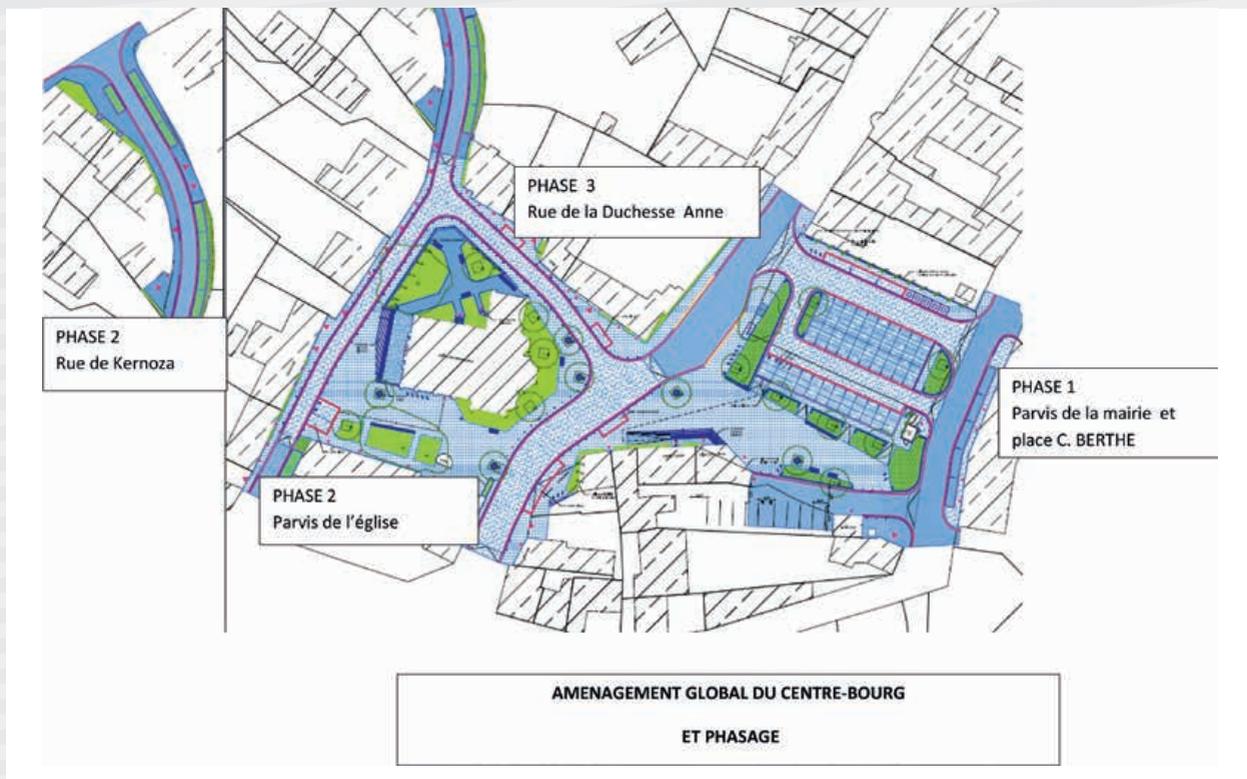
La première tranche concernera la place Camille BERTHE et les abords de la mairie. La deuxième tranche concernera les aménagements autour de l'église et la troisième tranche concernera la rue de la Duchesse Anne et ses abords. La première tranche de travaux se fera sur les six premiers mois de l'année prochaine. La deuxième tranche pourrait débuter après l'été 2019 pour 6 mois également. Enfin la troisième tranche sera réalisée en 2020 sur une durée d'environ deux mois. Cette dernière tranche sera la plus délicate avec des difficultés de circulation qui seront étudiées très précisément pour perturber le moins possible la circulation et l'activité au centre-bourg.

Voici en images la chronologie des travaux de la première tranche de l'aménagement. Elle se déroulera en trois phases. Pour la première, il s'agira de la réalisation de la nouvelle rue et du parking. La deuxième concernera l'esplanade devant la mairie et la troisième concernera principalement la rue des épis.

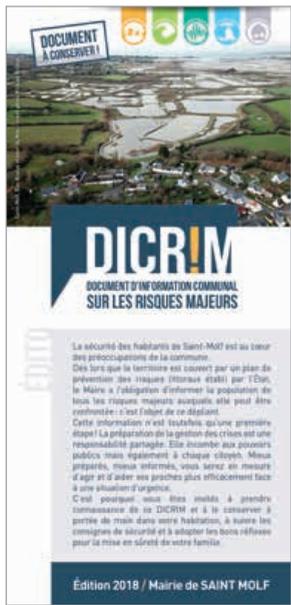


**AXONOMÉTRIE
D'ENSEMBLE**

La municipalité, les services et les entreprises seront entièrement impliqués pour que ces travaux complexes se déroulent de la manière la plus satisfaisante pour tous. Ils seront à l'écoute pour tout ajustement pouvant minimiser les nuisances que leur mise en œuvre peut occasionner. L'équipe municipale est fortement impliquée pour réussir un nouveau centre-bourg qui offrira un visage fonctionnel, dynamique et attrayant à notre commune.



Urbanisme



La Commune réalise son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)!

Le DICRIM est établi par le maire à destination de la population de la commune. L'objectif du DICRIM est d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit faire en cas de crise. Le maire y recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques sur le territoire de la commune. Le citoyen informé est ainsi moins vulnérable.

Les grands principes du DICRIM :

- Le DICRIM est un outil de communication à destination de la population de la commune. Il doit être accessible par tous
- Le DICRIM est propre à la commune. Il est adapté à la nature des risques présents sur la commune
- Le DICRIM intègre les éléments clés du Plan Communal de Sauvegarde tels que les moyens d'alerte et les consignes à appliquer.

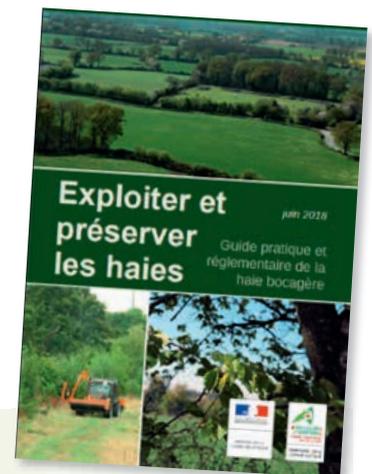
La Commune de Saint Molf est concernée par les risques tempêtes, séismes, submersions marines, mouvements de terrains et transports de matières dangereuses.
(Document joint à ce bulletin municipal N° 104)

Exploiter et préserver les haies

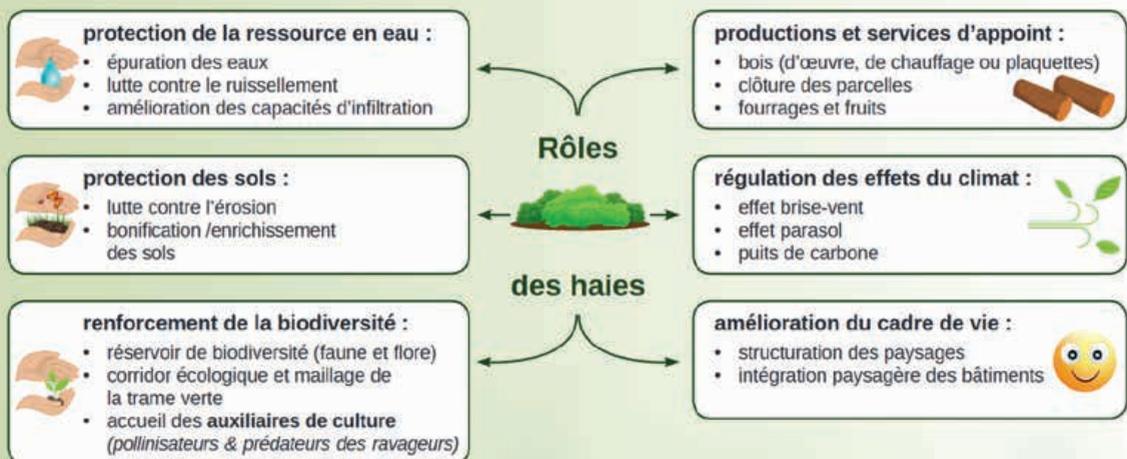
La Direction Départementale des Territoires et de la Mer a élaboré, avec ses partenaires, une plaquette à destination des agriculteurs et autres gestionnaires de l'espace rural. Elle présente une vision pédagogique des diverses réglementations applicables aux haies bocagères ainsi que des bonnes pratiques concernant leur entretien et leur gestion.

Plaquette disponible sur demande en mairie et téléchargeable sur le site de la préfecture loire-atlantique.gouv.fr > Politiques-publiques > Environnement (ou mot-clé « haies » dans le moteur de recherche du site)

Contact à la DDTM pour plus d'infos: xavier.milaret@loire-atlantique.gouv.fr - 02 40 67 23 58



Utilité et fonctions des haies bocagères



Lutte contre les ragondins et rats musqués : chacun peut contribuer !



Cap Atlantique a renouvelé pour les 5 prochaines années son partenariat avec les fédérations départementales des groupements de défense contre les organismes nuisibles de Loire-Atlantique (Polleniz) et du Morbihan.

Ce partenariat va permettre la poursuite d'un programme de prévention, de surveillance et de lutte coordonnée contre ces rongeurs aquatiques envahissants et nuisibles (dégâts aux cultures, transmission de

maladies...). À l'échelle des communes, la lutte repose notamment sur un réseau de piégeurs bénévoles. Jean-Paul BROSSEAU est piégeur actif sur le territoire de Saint-Molf (en moyenne 120 captures par an). **Les propriétaires riverains sont invités à faciliter l'accès aux piégeurs et chacun est invité à signaler en mairie (accueil@saintmolf.fr) toute information pouvant contribuer à améliorer cette lutte.**

Sécurité sanitaire

► Peste porcine africaine : vigilance

La Peste Porcine Africaine (PPA) est une maladie virale contagieuse non transmissible à l'homme. Elle affecte les suidés domestiques (porcs et sangliers d'élevage) et sauvages (sangliers, phacochères et potamochères). Elle progresse depuis plusieurs années depuis les pays de l'Europe de l'Est.

L'origine de la maladie serait probablement due à une introduction de denrées alimentaires contaminées.

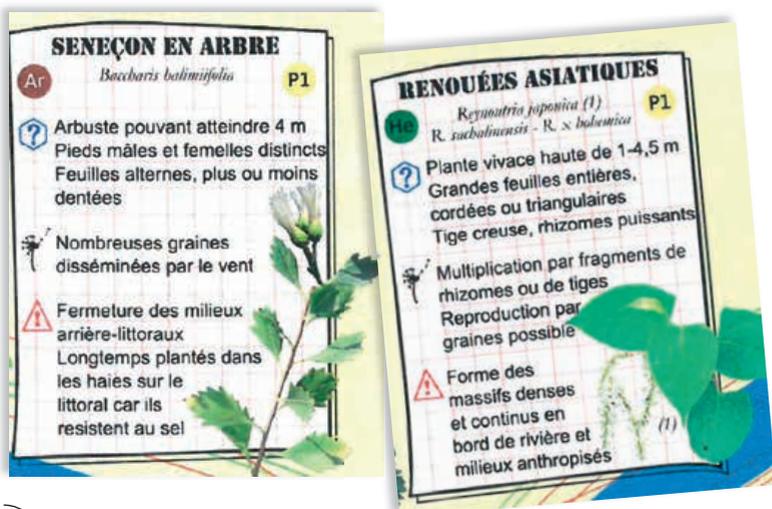
À l'échelle du département de Loire-Atlantique, la vigilance a été portée sur la surveillance sanitaire et le respect des règles en matière de biosécurité des élevages porcins. Un article a été publié sur le site internet de la DRAAF Pays-de-Loire (<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Peste-porcine-africaine-Vigilance>).

Actions prioritaires :

- Interdire de donner des déchets de cuisine aux animaux ;
- Empêcher tout contact entre les porcs domestiques et les sangliers sauvages notamment par la mise en œuvre de clôtures étanches ;
- Prévenir le vétérinaire en cas de suspicion de la maladie (signes cliniques, mortalité).



Attention aux plantes invasives



Elles sont parfois très jolies ces plantes invasives qui colonisent notre environnement. Elles ont pour la plupart été vendues pour agrémenter nos jardins, puis on s'est aperçu ensuite qu'elles se multipliaient de manière incontrôlable dans la nature. Elles menacent parfois sérieusement des écosystèmes entiers.

Certaines nous concernent particulièrement car elles menacent nos contrées. Surtout ne les plantons pas dans nos jardins, et si possible, arrachons-les. Plantons la bonne plante au bon endroit et veillons à bien se faire conseiller.

Vous trouverez toutes les informations indispensables sur les sites :

www.cap-atlantique.fr

« Ces plantes invasives qui menacent notre environnement »

www.eptb-vilaine.fr

« Sage Vilaine : les espèces végétales invasives »

Le e.pass jeunes



► C'est quoi ?

Le e.pass jeunes est une offre de services proposée par la Région pour les jeunes des Pays de la Loire. Réductions et avantages sur les loisirs, accès facilité à des consultations médicales: le e.pass jeunes c'est 1 an d'avantages en Pays de la Loire.

Accessible 24h/24, le e.pass jeunes est à la fois un moyen de paiement, une aide au parcours de soins et une mine d'infos pour vous faciliter la vie.

► C'est pour qui ?

Tous les jeunes de 15 à 19 ans habitant en Pays de la Loire, et sans limite d'âge pour les jeunes scolarisés en lycée, CFA, IME ou MFR en Pays de la Loire.

e.pass culture sport

Cinéma, spectacle, festival, événement sportif ou chantier de jeunes bénévoles: le e.pass culture sport facilite les sorties et l'engagement citoyen. Pour 8 € par an, accédez à plus de 130 € d'avantages valables auprès de partenaires situés partout en Pays de la Loire.
Nouveau: une entrée gratuite pour un festival

e.pass santé

(en cours d'élaboration)

Plus d'infos: epassjeunes-paysdelaloire.fr

Plan Hivernal

Risques sanitaires liés au froid

Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques à ne pas négliger. Même s'ils sont rares dans notre région, ils peuvent être dommageables pour la santé, surtout **pour les personnes, isolées, fragiles ou souffrant de certaines pathologies**. Leurs effets sont insidieux et peuvent passer inaperçus. Il faut donc redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragilisées.

Quelles sont les personnes à risque ?

- Les personnes âgées.
- Les nourrissons.
- Les personnes souffrant de certaines maladies: insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, asthme, diabète, troubles neurologiques
- Enfin, les personnes à mobilité réduite, les sans domicile, les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger et les travailleurs exposés au froid par nature.

IMPORTANT

Un registre est disponible au CCAS pour permettre à toute personne fragilisée (ou à son représentant) si tel est son souhait, de s'inscrire (nom, prénom et coordonnées). En cas de déclenchement du PLAN GRAND FROID ou du PLAN CANICULE, ces personnes pourront bénéficier d'un suivi particulier par le CCAS qui vérifiera, par un appel téléphonique ou tout autre moyen, si elles sont en sécurité et si elles ne manquent de rien. Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du mardi au vendredi en mairie.

Un numéro pour toutes les victimes d'infractions



être écouté
être aidé
7 jours sur 7

01 41 83 42 08

Non surtaxé, disponible 7 jours sur 7 de 9h00 à 21h00, le 08 Victimes est un point d'entrée unique pour toutes les victimes d'infractions, quelle que soit la forme de l'agression ou le préjudice subi. Plateforme d'écoutes professionnels, ce service oriente vers les associations d'aide aux victimes de proximité et qui rassure et informe la victime sur ses droits. Pour accompagner les victimes et les guider dans leurs démarches, un guide des droits des victimes est également diffusé.

contact: 08victimes@france-victimes.fr

01 41 83 42 08 (prix appel local)

IMPORTANT: sous peu mise en service d'un numéro national: le **116 006** (appel gratuit)



Retrouvez de la mobilité grâce au vélo, c'est possible !



Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Cap Atlantique propose des séances de « remise en selle » dans le but de redonner de l'autonomie complète et de la mobilité à des personnes adultes aujourd'hui sans permis de conduire ou en manque de confiance à l'égard de la pratique du vélo principalement dans les centres-villes.

Des séances individuelles adaptées à chaque personne sont animées par l'association « Place au vélo ».

L'inscription à l'association est entièrement prise en charge par le CISPD de Cap Atlantique (assurance comprise).

Pour s'inscrire contacter le CISPD de Cap Atlantique au 02 28 54 17 41

Votre CPAM vous informe



mesdroitssociaux.gouv.fr : tout sur ses droits en quelques clics

Le portail mesdroitssociaux.gouv.fr offre un aperçu complet des droits sociaux auxquels les assurés peuvent prétendre : couverture maladie (frais de santé, IJ, AT-MP), allocations familiales, retraite, emploi, prime d'activité, revenu de solidarité active, aide au logement, etc.

Ce site permet d'être informé de ses droits, de simuler des montants indicatifs, de connaître les démarches à effectuer et les conditions de leur versement. Lors de la 1^{re} visite, il faut renseigner son numéro de sécurité sociale ou, si on a déjà ouvert un compte sur ameli.fr, impots.gouv.fr ou la poste.fr, interconnecter tous ses comptes grâce au service « FranceConnect ».

Alzheimer : de nouvelles mesures pour renforcer la prise en charge non médicamenteuse des patients

Depuis le 1^{er} août 2018, les médicaments jusqu'à présent utilisés dans le cadre de la maladie d'Alzheimer (donépézil, galantamine, rivastigmine et mémantine) ne sont plus remboursés par l'Assurance Maladie. Cette décision fait suite à l'avis de la Haute Autorité de santé (HAS) qui a conclu, sur la base des données disponibles, que ces médicaments avaient une faible efficacité sur les troubles cognitifs et que les patients prenant ces traitements pouvaient être exposés à des effets indésirables. Pour accompagner les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, la HAS préconise des parcours de soins et notamment une prise en charge non médicamenteuse.

Maintenir l'autonomie et le bien-être des patients

En France, plus de 850 000 personnes sont aujourd'hui atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et 1,3 million

de personnes sera concerné d'ici 2020 en raison de l'augmentation de l'espérance de vie (données Inserm).

Si aucun traitement actuel ne guérit cette maladie, une prise en charge adaptée dès les premiers signes permet de maintenir l'autonomie des personnes et leur bien-être. Cette prise en charge doit également prendre en compte le soutien de l'entourage à travers son rôle d'aïdant.



Le médecin généraliste joue un rôle central dans le diagnostic et les échanges entre professionnels de la prise en charge (médecin spécialiste, psychologue, ergothérapeute, infirmier à domicile, etc.). Il peut désormais prévoir des consultations longues au domicile des patients.

Informations complémentaires : www.francealzheimer.org.

(Sources www.ameli.fr)

AL'FA REPIT

des solutions pour les aidants

L'association loi 1901 Al'Fa Répit (Alzheimer Famille Répit) a été créée en octobre 1998 avec pour but « d'œuvrer pour une aide adaptée aux personnes présentant une altération de leurs fonctions supérieures et à leur entourage ».

Les plateformes de répit ont pour rôle de proposer sur un territoire donné une offre diversifiée et coordonnée de répit et d'accompagnement aux aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et répondant simultanément aux 4 objectifs suivants :

- Offrir du temps libéré ou assisté aux aidants ;
 - Les informer, les soutenir, les accompagner pour les aider faire face ;
 - Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle des personnes malades et de leurs aidants ;
 - Contribuer, améliorer les capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles des personnes aidées.
- ▶ **Relais des aidants** : Espace de documentation - permanence téléphonique - lieu d'écoute et d'accueil personnalisé.
 - ▶ **Formation des aidants** : cycles d'ateliers pour comprendre et mieux accompagner, certains se déroulent sur Pornichet.
 - ▶ **Cafés Répit** : à Guérande (salon de thé Céladon - 3 rue des Lauriers - le 3^e vendredi du mois de 14h30 à 16h30 - Entrée



Famille Répit

libre et gratuite), Pornichet, Pontchâteau... Il permet de se retrouver dans un lieu convivial et ouvert à tout public (malade, famille, aidant, professionnels de santé,...) pour s'informer et échanger sur la maladie et son accompagnement au quotidien.

- ▶ **Séjours Répits - Ressources** : à Pornichet, le relais des aidants offre la possibilité aux aidants familiaux (conjoint ou parent) de partir quelques jours en vacances avec leur proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, pour se ressourcer, se détendre dans le cadre d'un projet d'accompagnement.
- ▶ **Accueil de jour** : à Dréfféac.
- ▶ **Halte Répit Relais des Aidants** : à Pornichet (2, rue Flandres Dunkerque), « Au temps pour moi » est un lieu d'accueil pour les aidés et un lieu de ressources pour les aidants.

Programme des activités sur www.alfarepit.fr

Contacts : Association Al'Fa Répit
13, place de l'Église - 44 530 Drefféac
Tél. **02 40 66 94 58**

Mail : contact@alfarepit.fr

Ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi, sur rendez-vous.

Campagne de fin d'année du secours catholique,

l'appel à la solidarité

À partir du 18 novembre et jusqu'au 31 décembre le Secours Catholique-Caritas France lance sa grande collecte annuelle. Les dons recueillis financeront ses actions auprès des plus démunis.

Cette campagne de collecte nationale est une occasion pour le Secours Catholique de faire connaître au grand public les actions qu'il mène avec les personnes vivant des situations de pauvreté en France et dans le monde.

Le Secours Catholique à la rencontre du grand public!
Du 18 novembre au 31 décembre, les bénévoles du Secours Catholique seront présents dans des centres commerciaux, des marchés et différents lieux publics afin de faire découvrir leurs actions à travers des témoignages, des animations et des rencontres.



L'association, d'utilité publique, ouverte à tous, sans distinction d'origine ou de confession, accueille chaque jour avec ses 68 200 bénévoles, des personnes en situation de précarité. Ensemble, ils travaillent à construire des projets et des solutions pour permettre une société plus juste et solidaire. En Loire-Atlantique, ce sont près de 1 463 bénévoles répartis dans 38 équipes locales qui font vivre 39 lieux d'entraide et groupes de convivialité et accompagnent au quotidien près de 8 473 personnes seules et familles précarisées en partenariat étroit avec les services sociaux et les institutions.

Vous souhaitez soutenir les actions du Secours Catholique ?

www.secours-catholique.org

Par courrier : 3 chemin de la Censive du Tertre
CS 72 242 - 44322 Nantes Cedex 3

La Salorge des Doudous

Le goûter d'été

L'équipe de la Salorge des Doudous remercie sincèrement les familles qui sont venues nombreuses pour partager le goûter d'été le 13 juillet et contribuer à la réussite de ce moment convivial.

À cette occasion, l'équipe, avec la contribution des enfants, leur avait concocté un film relatant différentes scènes du quotidien à la micro-crèche.

Les parents ont apprécié de découvrir leurs petits loups dans leurs activités quotidiennes: les comptines, la danse, les lectures, les ateliers (peinture, pâte magique, manipulation, etc.), les repas animés, le retour au calme avant une sieste bien méritée, les jeux dans le jardin...



Moments partagés à la micro-crèche

L'encadrement des sorties

L'équipe tient à souligner l'investissement des parents qui permet un encadrement suffisant lors des sorties en dehors de la micro-crèche. Sans ces accompagnateurs, l'équipe ne pourrait pas proposer aux enfants de participer aux ateliers du RAM, aux visites d'exposition, aux spectacles, aux sorties à l'Océarium, au Noël Magique, etc. C'est également un moment privilégié qui sera source d'échanges parents/enfants... Tous les parents rêvent d'être petite souris pour voir leur enfant évoluer au sein du groupe de copains.



L'heure des comptines lors du pique-nique organisé par le RAM

Les rencontres de la petite enfance

Dans le cadre des **Rencontres de la petite enfance** qui devraient avoir lieu **du 18 au 30 mars 2019** (à noter dans vos agendas!), des ateliers parents/enfants seront proposés ainsi qu'une journée familiale, une exposition, des ateliers motricité et la tant attendue « soupe à histoires ». Toutes ces animations permettent des moments de plaisir partagé avec vos jeunes enfants... Et c'est GRATUIT! (offert par les municipalités de Saint-Molf, La Turballe, Mesquer et Piriac-sur-Mer).



Atelier d'expression corporelle avec « Peau Ethic »

Partenariats

Les enfants de la micro-crèche qui ont effectué leur rentrée à **l'école de la Roche Blanche** en septembre ont pu participer à la passerelle lors de petits temps deux mercredis matin de juin pour une première découverte du monde de l'école...

La micro-crèche programme pour le printemps 2019 de fêter ses 10 ans! Cet événement sera organisé en partenariat avec un groupe d'élèves de Terminale Bac Pro SAPAT du **Lycée Kerguézec** de Saint-Molf...

Depuis plusieurs années, les enfants de la micro-crèche peuvent bénéficier des albums renouvelés tous les mois par Monique, bénévole à la **bibliothèque de Saint-Molf**. L'équipe lui adresse tous ses remerciements pour ce service très apprécié. Le rayon « petite enfance » de la bibliothèque associative propose un large choix, nous invitons les parents à inscrire leurs enfants dès le plus jeune âge car la lecture aux tout-petits est une vraie source d'éveil.



Bibliothèque pour Tous: 9, rue de Kernoza • Tél.: 02 40 62 59 70
Ouverture: mercredi, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30

Les rencontres avec les enfants du **RAM** et de la **Récré Multicolore** seront toujours au rendez-vous!

Camp au Château de la Turmelière à Liré



Ce 7^e camp organisé par le service jeunesse en collaboration avec les jeunes s'est déroulé du 30 juillet au 3 août. Sur les coteaux de la Loire le Château de la Turmelière est implanté dans un parc de 40 hectares où se côtoient une centaine d'essences arborescentes, un plan d'eau, une rivière, quelques mares pédagogiques et autour la campagne maugeoise et son bocage vallonné. Sur ce site se trouvent les ruines de la demeure natale du poète Joachim du Bellay. Voilà pour la petite histoire...

Sinon, nous sommes partis 12 jeunes et 2 animateurs. Lors de cette semaine, nous avons découvert de nouvelles activités comme le quidditch, le poul ball, la sarbacane. Mais aussi redécouvert le tir à l'arc, le VTT, l'escalade. À la nuit tombée c'est parti pour une course

d'orientation nocturne, 2 heures dans la forêt, tous avec nos lampes de poche... Même pas PEUR.

Sur le lac il y avait aussi une petite île où nous allions pour discuter, rigoler. Deux soirs dans la semaine, nous avons même fait un feu de camp et grillé des chamallows, soirée révélations... Mais CHUT ce qui se dit au camp reste au camp !

À 10 km de notre campement, il y avait une base de loisirs avec baignade surveillée où nous avons pu nous rafraîchir et nous amuser. Nous n'avons toujours pas réussi à couler Tristan... Hihhi.

Nous n'avons plus qu'à penser à organiser le prochain camp qui se déroulera du 29 juillet au 2 août 2019 normalement mais on ne sait pas encore où... Affaire à suivre.



Les activités du Centre de Loisirs



À la Ferme Extraordinaire de Donges, il y a aussi de vieux tracteurs.



Bataille d'eau pour tout le monde. On a eu CHAUD cet été, hé hé !



Nous avons retrouvé les affaires de Hugh l'Indien.



Pique-nique au jardin de la Cure. C'est Camille qui fait le service.



Campement d'indiens au mois d'août.



Grand PLOUF à Sorlock !



Balade en calèche dans le parc de Brière.



Spiderman a tissé une toile géante à Monkey Forest.



Jeu de piste aux Jardins de Kermoreau avec Thibaud.

L'été en image pour
l'espace jeunes et le club juniors



KINGOLAND... Trop bien !



Inter-centre baignade et jeu sur la plage de la Turballe.



Soirée Jet-Set. Wouah les beaux gosses !



Petite bouffe entre potes... Cool !



Inter-centre Le Voyage à Nantes.



Les structures gonflables sur eau... C'est l'éclate !



Joyeux anniversaire Kiki !



Super balade à la Roche Bernard.



La slackline... C'était tendu !



Inter-centre Le Voyage à Nantes.



Sortie vélo.

École de la Roche Blanche



USEP sortie handball inter-écoles

Le 7 juin pour les CM1 et CM2: 400 enfants et une organisation parfaite de Prim'Hand.



Représentation du 14 juin à Athanor à Guérande

Dans le cadre du projet commun annuel pour les CM1 et CM2: la vie des « Noirs », de la traite négrière au départ de Nantes en 1643 à l'arrivée du jazz à Saint-Nazaire et Nantes en 1917.

- ◆ 200 spectateurs (familles et amis)
- ◆ 45 min de spectacle avec sonorisation, éclairage et une vraie scène pour les enfants avec des coulisses pour les changements de costumes.
- ◆ 44 costumes confectionnés par C. Gérard et quelques parents ou grands parents.
- ◆ des décors réalisés par les CM2 de M.-H. Treillard.
- ◆ un public ravi qui en voulait encore!
- ◆ des enfants qui en parlent encore à la rentrée des classes!

Année scolaire 2018-2019

TPS/PS/MS	Mme MICOU • Atsem Béatrice PERON	25 élèves
PS/MS/GS	Mme JANEL • Atsem: Nadine BERTHE	25 élèves
GS/CP	Mme GUICHET • Atsem: Bernadette LEFUR	23 élèves
CP/CE2	Mme MEUNIER	23 élèves
CE1/CE2	Mmes GIRARD-PERRIGAULT et CORAZZA	25 élèves
CE2/CM1	Mme TREILLARD	24 élèves
CM2	Mme GÉRARD et CORAZZA	24 élèves

Projets classe de CM2 - C. GÉRARD

Théâtre

C. Gérard suit les élèves de CM1 en CM2 pour poursuivre le projet de l'année précédente. Cette année, la classe travaillera toute l'année autour du théâtre: lecture, écriture, jeux de rôles et de scènes. Des comédiens professionnels interviendront en classe. Les enfants assisteront également à une représentation théâtrale dans l'année. Ils joueront aussi devant leurs parents.

La fin de l'année scolaire se terminera par une journée au théâtre universitaire de Nantes avec d'autres classes du département. Là, ils joueront leur création devant les autres enfants.

1^{re} et 2^e guerres mondiales

Travail de recherche sur l'impact des deux guerres à Saint-Nazaire et dans la région.

Sortie à Saint-Nazaire prévue dans l'année.

École St François



► L'école a changé de look cet été

Des travaux importants ont été réalisés pendant les vacances en juillet et en août.

En effet la 3^e tranche des travaux de mise en conformité des locaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou malvoyantes a été réalisée.

Une rampe d'accès pour entrer dans la classe de GS/CP a vu le jour.

La cour a été entièrement enrobée ainsi que le chemin d'accès pour la sortie côté rue des Épis. Adieu les grosses flaques d'eau qui remplissaient les chaussures des élèves et parfois celles des parents!

Les deux portails ont été changés ce qui a permis de bien sécuriser l'établissement.

La classe maternelle des PS et MS a été entièrement repeinte et réaménagée.

Une rentrée dans une nouvelle école, dans une belle école, ce n'est que du bonheur!

► L'équipe enseignante

En cette rentrée de septembre 2018, l'équipe est stable avec une nouvelle enseignante nommée pour assurer la décharge de direction le mardi. Nous avons donc été ravies d'accueillir Anne GIRAUD et nous lui souhaitons de passer une très bonne année scolaire en notre compagnie et celle des élèves.

PS/MS	Françoise CAMARA-JUDIC et Anne GIRAUD	28 élèves (12/16)
GS/CP	Françoise BOULARD	20 élèves (11/9)
CE1/CE2	Clémence DROGUEUX	21 élèves (12/9)
CM1/CM2	Rachel HALGAND	22 élèves (8/14)
		91 élèves



► Notre action de solidarité 2018/2019: les chiens guides c'est WOUF!

Après avoir couru en 2017 pour l'association « Rêves de clown », nous avons choisi cette année de porter un regard en direction des chiens guides de personnes aveugles de l'Ouest. Après avoir pris contact avec l'association, nous avons reçu à l'école le 14 septembre la présidente départementale Madame Christine GAGNE accompagnée de son mari et de deux familles qui accueillent un chiot pour l'éduquer jusqu'à l'âge d'un an avant qu'il parte en formation à l'école des chiens guides d'Angers. Madame GAGNE qui est devenue aveugle à l'âge de 4 ans, a pu répondre aux nombreuses questions que les élèves lui ont posées. Les élèves de l'école vont maintenant se mobiliser pour récupérer des dons auprès de leur famille, voisins, amis afin que nous puissions remettre à l'issue de notre course solidaire au profit de cette association un chèque qui permettra non pas de financer un chien (car il coûte 25 000 €) mais au moins contribuer au coût de sa formation et autres frais annexes. Les résultats de notre opération dans le prochain Mendulphin!



► Un voyage « imaginaire » en Grèce

Avec la rentrée des classes, les élèves de l'école St François ont eu le plaisir de découvrir le projet pour cette année scolaire 2018/2019 qui est axé sur la mythologie. C'est donc une année placée sous le signe des dieux et des héros grecs, qui débute avec un travail important en littérature mais aussi en arts visuels, chant ainsi qu'en éducation physique et sportive puisque le projet s'achèvera avec une journée « jeux olympiques »! Ce thème, commun à toutes les classes, sera aussi l'occasion de travailler en ateliers multi-âges comme lors de la semaine du goût mais aussi lorsque les CM1/CM2 iront faire découvrir les récits mythologiques aux maternelles.

Lycée Kerguéneç



Bientôt une amicale des anciens élèves du lycée Kerguéneç

L'année scolaire 2018-2019 sera déjà bien lancée lorsque paraîtront ces lignes, et la rentrée scolaire un lointain souvenir. Les **travaux de construction du nouveau restaurant scolaire et de la nouvelle cuisine pédagogique** auront également commencé, malgré des délais supérieurs à nos attentes. Toutefois, le plus important est bien que le processus soit lancé.

Aussi, cette année scolaire est un peu particulière puisque notre environnement, d'habitude si paisible, est maintenant troublé par les bruits du chantier : ronde des camions qui l'alimentent en matériaux, pelles mécaniques en action, machines diverses, etc. Ce ne sont que quelques nuisances passagères que personnels et élèves supportent d'autant plus facilement que ces travaux vont apporter un confort et un bien-être très attendus depuis plusieurs années.

Cela ne perturbera en rien les nombreux projets portés par la communauté éducative : **projets artistiques** pour éveiller les jeunes à différents domaines d'expression, et préparer la **fête du lycée**, qui aura lieu le 30 avril 2019, **projets culturels nombreux** et indispensables à la formation générale d'adultes en devenir, projets tournés vers le monde professionnel, crèche, halte-garderie, multi-accueil, hôpital, EHPAD, etc., ou les offices de tourisme, les mairies, ou encore les commerces de proximité, les points de vente directe, ainsi que les moyennes et grandes surfaces.

Mais en ce début d'année scolaire, un projet nous tient particulièrement à cœur : c'est la **naissance d'une association regroupant les anciens élèves et personnels du lycée**. C'est la démarche d'anciennes élèves pour retrouver leurs camarades de promotion à l'occasion d'une journée, en juin dernier, qui a été le déclencheur de ce projet. En parallèle, c'est toute une démarche de mémoire qui est également proposée aux élèves actuels afin qu'ils s'approprient aussi l'histoire du site de Kerguéneç.

Un autre projet important pour le lycée est lancé : c'est la **création d'un journal hebdomadaire** qui regroupe les informations sur les activités de la semaine en cours, des comptes rendus d'activités réalisées la semaine précédente, les menus des repas de midi de la semaine à venir, des photos, des annonces, etc. Il devrait être essentiellement diffusé aux familles via leurs messageries. En parallèle, nous travaillons à la création de pages spécifiques pour apparaître sur les réseaux sociaux. Une fois ces deux projets bien finalisés, ils permettront de renforcer l'image de l'établissement auprès d'un plus large public.

Zoom sur les résultats aux examens de juin 2018 : sur 118 élèves présentés, 110 ont obtenu leur diplôme (diplôme National du Brevet, CAP « Services aux personnes et vente en espace rural », BEP « Services aux personnes » et Bac Pro 3 + « Services aux personnes et aux territoires ») soit un taux global de réussite de 93,2 %, ce qui est bien au-dessus des moyennes régionales ou nationales.

JOURNÉES « PORTES OUVERTES »

vendredi 8 mars 2019, de 17 h 00 à 19 h 30

samedi 9 mars 2019, de 9 h 30 à 12 h 30

vendredi 24 mai 2019, de 17 h 30 à 19 h 30

Venez nombreux !

Lycée professionnel privé Kerguéneç - 44 350 Saint Molf
Tél. : 02 40 24 91 55 - Email : kerguenec@wanadoo.fr
www.kerguenec.net

Difficultés scolaires ?

Besoin d'aide ?



Accompagnement scolaire personnalisé

- Pour les enfants des collèves
- Tous les mardis* de 17 h 30 à 18 h 30
- Au Centre culturel de la commune
- Par des bénévoles de la commune et du Secours Catholique
- Avec le soutien de la municipalité de Saint-Molf

► Renseignements et inscriptions :
06 82 64 95 02 - 06 23 57 05 73

* Hors vacances scolaires

Intergénérationnel

Quelques petits projets pour l'intergénérationnel

À venir:

- Un quiz cantine avec la participation des enfants.
- Et dans les « tiroirs » divers projets dont des ateliers avec la participation de l'espace jeunesse: mutualisation des connaissances (jeu de cartes/jardinage/sorties à l'extérieur/bowling/vélo etc.).

Les goûters intergénérationnels (enfants/aînés) sont toujours au programme à chaque période de vacances scolaires.

Si vous souhaitez des informations, si vous voulez rejoindre les Amitiés Mendulphines vous pouvez appeler Monsieur HERVOCHE Gilbert au 02 40 62 56 59 ou venir rencontrer ses membres tous les jeudis au centre culturel à partir de 14 h 00.

Chaque semaine autour d'un café, c'est un moment ludique, de détente, de rencontre et de partage que vous offre l'association.

Corinne FLOHIC
Conseillère municipale déléguée à l'intergénérationnel



Infos pratiques

État civil



Bienvenue à...

23/03/2018	Leelou HILLAIRET
01/04/2018	Laura PEREIRA LE GOYET
11/04/2018	Lowan BOUILLON LONG
31/05/2018	Léna LE GUENNEC
15/06/2018	Maloan DERRIEN LERAY
23/06/2018	Enzo JOUAN
21/07/2018	Elyas CHAUSSÉ
02/08/2018	Nathan DUMONT
09/08/2018	Tina GOUGEON
26/08/2018	Diego HAETTEL
01/09/2018	Léo BEAUDOIN DELAHAY
04/10/2018	Tiliann DE CAMPO



Tous nos vœux de bonheur à...

07/04/2018	Hélène BAHOLET & Jakez HAUMONT
11/05/2018	Émilie PEIGNON & Manuel LESCOP
19/05/2018	Pauline BILLARD & Malo STEPHANT
19/05/2018	Lucie PILLOT & Alexis ASTRE
22/06/2018	Alexia GADREAUD & Mickaël NICOL
23/06/2018	Marie-Christine DUCHEMIN & Dominique BESNARD
07/07/2018	Vanessa MARTIN & Mathieu AUDOIRE
15/09/2018	Nadia MANAI & Nicolas LAKHLEF
22/09/2018	Mélanie BOURGEGEIS & Mathieu TOBIE



Ils nous ont quittés...

10/04/2018	Paul LEGOUIC - 90 ans
04/06/2018	Marie GUILLON - 90 ans
23/06/2018	Pascal CLAESSEN - 54 ans
03/10/2018	Bernard DUHORNAY - 89 ans

Formalités d'entrée et de séjour à l'étranger : documents de voyage

Les conditions d'entrée dans certains pays étrangers sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les voyageurs ont donc tout intérêt à vérifier les documents de voyage requis (carte nationale d'identité, passeport, visa) pour l'entrée et le séjour dans leur pays de destination.

Il est en effet constaté que :

- Des pays rendent obligatoire le passeport alors que la carte nationale d'identité était jusqu'alors suffisante.
- D'autres pays modifient leurs conditions d'entrée et de séjour en exigeant que le passeport ait une durée de validité d'au moins 6 mois à compter de la date d'arrivée sur leur territoire.

À défaut, les voyageurs sont refoulés au départ ou à l'arrivée.

La préfecture va régulièrement communiquer sur son site internet afin de sensibiliser les voyageurs.

Le bon réflexe avant le départ : se connecter sur le site diplomatie/conseil aux voyageurs, à l'adresse suivante :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

Compteur électrique communicants Linky

► Rappels :

Depuis le 1^{er} décembre 2015, ERDF-ENEDIS a lancé le déploiement national du nouveau compteur électrique "Linky" (capable de communiquer avec le gestionnaire de réseau : il peut recevoir et envoyer des informations à distance). L'objectif est de remplacer 90 % des anciens compteurs dans 35 millions de foyers d'ici 2021. **Pour Saint-Molf, ce déploiement est prévu entre juillet et décembre 2020.**

Attention : des installateurs privés démarchent dès maintenant les clients par téléphone principalement afin de solliciter des RDV pour la mise aux normes de leurs installations dans le cadre de la pose des nouveaux compteurs Linky. Ces sociétés ne sont pas mandatées par ERDF-ENEDIS. Il s'agit d'une démarche commerciale.

ERDF-ENEDIS attire l'attention des clients sur le fait qu'aucune mise aux normes des installations n'est obligatoire pour l'installation du compteur Linky. Aucun frais d'installation ne sera facturé au client, aucun démarchage et aucune offre de service ne seront proposés lors de cette installation.

► En savoir plus :

site internet spécifique avec possibilité de poser une question en ligne : espace-client.erdf.fr

Ligne téléphonique dédiée aux questions sur les nouveaux compteurs Linky : le 0 800 054 659 (appel gratuit - du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 00)



Dispositif de surveillance et de mesure des ondes électromagnétiques

Toute personne ou organisme habilité peut demander gratuitement une mesure afin de connaître précisément l'exposition associée à des objets communicants fixes, notamment les compteurs communicants.

Comment faire ?

- Remplir un formulaire de demande disponible sur le site service-public.fr
> Accueil particuliers > Services en ligne et formulaires > Demande de mesure d'exposition aux champs électromagnétiques
- Le faire signer par la mairie ou tout organisme habilité. Un laboratoire, accrédité et indépendant, et rémunéré par une taxe prélevée sur les opérateurs mobiles, est dépêché par l'ANFR (agence nationale des fréquences) pour réaliser la mesure. Le résultat de celle-ci est communiqué aux particuliers et aux communes avant d'être mis en ligne et accessible à tous sur le site cartoradio.fr

Lutte contre la cybercriminalité

Dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, le gouvernement a mis en place un dispositif d'assistance et de prévention du risque numérique.

Ce programme gouvernemental a un rôle auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités de sensibilisation, de prévention et de soutien en matière de sécurité du numérique.

www.cybermalveillance.gouv.fr



**UN NOËL DIGNE DE CE NOM,
C'EST D'ABORD UN NOËL
DIGNE TOUT COURT.**

OFFREZ UN RÉVEILLON À CEUX QUI N'EN ONT PAS

Faites un don sur fondationdefrance.org
ou à Fondation de France - Réveillons de la Solidarité
40, avenue Hoche - 75008 Paris



Numéros d'urgence

N° pour toute urgence : 112

SAMU – CAPS : 15

Police secours : 17 ou 02 40 24 90 42

Sapeurs-pompiers : 18

Police municipale pluricommunale : 02 40 01 78 54

Mairie : 02 40 62 50 77

Pharmacie de garde : 37 27 (appel payant)

Médecins de garde : 116 117

Personnes sourdes et malentendantes : 114

Coupure ou dommage ligne téléphonique :
France Télécom – Orange 39 00

Signalement en ligne sur dommages-reseaux.orange.fr

Application gratuite pour smartphones

« Orange dommages réseaux »

Coupure ou dommage ligne électrique :
Enedis 09 726 750 44

Application gratuite pour smartphones « Enedis à mes côtés »

Les dates à retenir*

NOVEMBRE 2018

► 11 novembre

• **Commémoration armistice Guerre 1914-1918**

Amicale des Anciens Combattants

Bourg/cimetière

► 18 novembre

• **Vide grenier couvert**

Saint-Molf Basket

Salle des sports • 9h00 - 17h00

Inscriptions au 02 51 76 14 04

► 23 novembre

• **Conférence « AVC ne perdez pas une minute »**

Mairie en partenariat avec les CHD et CHU

de La Roche s/Yon et de Nantes

Centre Culturel • 20h00

Entrée libre

DÉCEMBRE 2018

► 1^{er} et 2 décembre

• **Marché de Noël**

Noël en Fête

Salle des Sports • 10h00 - 19h00

contactnoelenfete@gmail.com

► 16 décembre

• **Crèche vivante**

Paroisse

Jardin de la Cure • 15h00

JANVIER 2019

► 11 janvier

• **Vœux à la population**

Mairie

Salle de la Roche Blanche • 19h00

► 13 janvier

• **Repas des aînés**

Mairie-CCAS

Salle de la Roche Blanche • 12h30

Renseignements en mairie ou au 02 40 62 50 77

MARS 2019

► du 13 au 24 mars

• **Rencontres de la petite enfance**

Micro-crèche la Salorge des Doudous

Programme en cours

*Évènements connus à l'heure de la mise sous presse.

Pour plus d'informations : www.mairie-saint-molf.fr

Services municipaux

► Mairie

1, rue des Épis • Tél. 02 40 62 50 77 • Fax: 02 40 62 50 77
 accueil@saintmolf.fr • www.mairie-saintmolf.fr
 lundi et vendredi: 9 h 00-12 h 00/13 h 30-18 h 00;
 mardi, mercredi et jeudi: 9 h 00-12 h 00/13 h 30-16 h 00;
 samedi 10 h 00-12 h 00 (uniquement état civil et formalités administratives)

► Agence postale

en Mairie, 1, rue des Épis • Tél. 02 40 62 51 28
 du lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00,
 samedi: 10 h 00 à 12 h 00
 levée du courrier: 14 h 45 du lundi au vendredi et 12 h 00 le samedi

► Police municipale pluricommunale

Tél. 02 40 01 78 54
 permanences en Mairie le mardi matin de 10 h 30 à 12 h 00

► Restaurant scolaire

Salle de la Roche Blanche - rue de la Roche Blanche
 Tél. 02 40 62 54 10 • enfance@saintmolf.fr

► La Récré Multicolore (Service Enfance Jeunesse)

Rue de la Roche Blanche • Tél. 02 40 62 58 43
 enfance@saintmolf.fr • jeunesse@saintmolf.fr
 accueil administratif du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00

► La Salorge des Doudous (micro-crèche)

7, rue du Vesselais • Tél. 02 40 01 58 39 • creche@saintmolf.fr

► RAM Relais d'Assistantes Maternelles itinérant du Pays Blanc

Port. 06 72 09 69 48 • ramdupaysblanc@laturballe.fr

► Bibliothèque pour Tous 9, rue de Kernoza • Tél. 02 40 62 59 70

ouverture: mercredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Autres services publics

► **Site officiel de l'administration française** (tous renseignements):
 service-public.fr

► **Agence nationale des titres sécurisés** (immatriculation, permis
 de conduire, carte d'identité, passeport): ants.gouv.fr

► **Préfecture** loire-atlantique.gouv.fr

► **Droits sociaux** mesdroits sociaux.gouv.fr

► **Communauté d'agglomération Cap Atlantique**

3, av. des Noëlles 44 500 La Baule • Tél. 02 51 75 06 80
 www.cap-atlantique.fr

► **Office de Tourisme Intercommunal Destination Bretagne Plein Sud**

8 place de la Victoire, 44 500 La Baule • Tél. 02 40 62 58 99
 www.labaule-guerande.com

► **Transports collectifs Lila Presqu'île**

Tél. 02.40.620.620 • lila.paysdelaloire.fr

► **Déchetterie** l'Arche Chaussin 44 420 Piriac sur Mer

Tél. 02 40 23 60 09
 du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

► **Refuge pour animaux** Kerdino 44 350 Guérande

Tél. 02 40 53 08 21

► **Gendarmerie** 2, rue Roger Camaret 44 350 Guérande

Tél. 02 40 24 90 42 ou 17

► **Trésor Public** 9, rue Honoré de Balzac 44 350 Guérande

Tél. 02 40 24 90 90

► **Pôle Emploi** 3 bis, rue des Noëlles 44 500 La Baule

Tél. candidats: 3949 et Tél. employeurs: 3995

► **Mission locale** 2, rue Louis Léon 44 350 Guérande

Tél.: 02 40 42 96 76

Établissements scolaires

► École de la Roche Blanche

rue de la Roche Blanche • Tél. 02 40 62 59 69

► **École St-François** 3, rue du Pays Blanc • Tél. 02 40 62 58 95

► **Lycée Professionnel Privé Kerguéneq** • Tél. 02 40 24 91 55

www.kerguenec.net

Culte

► Paroisse Sainte-Anne du Pays Blanc

Presbytère 21 rue du Maréchal Leclerc 44 420 La Turballe
 Tél. 02 40 23 30 32 • www.paroissesdupaysblanc.fr

Santé/Social

► **Médecins de garde** 116 117 (appel gratuit)

► **Pharmacie des Salants** 31, rue Duchesse Anne Saint-Molf

Tél. 02 40 62 51 00

► **Pharmacie de garde** 32 37 (appel payant)

► **CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)**

appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS II se situe
 dans l'enceinte de l'hôpital local Intercommunal de la Presqu'île
 avenue Pierre de la Bouéxière à Guérande.

► **Centre hospitalier** 11, boulevard Georges Charpak

44 600 St-Nazaire • Tél. 02 72 27 80 00

► **Centre anti poison** Tél. 02 41 48 21 21

► **Kinésithérapeute**: J. PERRET

22, rue de la Duchesse Anne • Tél. 02 44 07 74 01

► **Ostéopathe**: M. BOURDEAUT

11, place de l'Abbé Biré • Tél. 02 40 60 26 38 • Port. 06 11 66 37 33

► **Psychologue**: H. GAUCHET-ENGELEN

Pend'hué • Tél. 02 40 70 30 36 • Port. 06 22 94 11 54

► **Centre Médico-Social**

(assistantes sociales et PMI - consultation des nourrissons)

20, fg St-Michel 44 350 Guérande • Tél. 02 40 24 92 35

► **CLIC éclair'age (personnes âgées)**

26 bis, fg St-Michel 44 350 Guérande • Tél. 02 40 62 64 64

www.cliceclairage.com

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30

(sur rendez-vous l'après-midi). Fermé au public le mardi après-midi

► **Repas à domicile: Prest Alliance** Tél. 02 40 00 14 15

► **CPAM (assurance maladie)** Tél. 3646 • www.ameli.fr

Une seule adresse postale: CPAM de Loire Atlantique

9, rue Gaëtan Rondeau - 44 958 Nantes Cedex 9

du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

► **CARSAT (assurance retraite)** Tél. 39 60

► **CAF (allocations familiales)**

1, impasse Anne de Bretagne 44 350 Guérande

Tél. 02 40 15 67 90 • www.caf.fr

► **Cabinet vétérinaire de l'Océan**

25, rue de l'Océan • Tél.: 02 51 76 92 84

Maison Médicale: 26, rue de la Duchesse Anne

► **Médecins**: J.-M. CHERIAUX, M. QUÉMENEUR-DEHANT et
 P. ROUAU-PERRIN • Tél. 02 40 62 52 52

► **Dentistes**: T. LERICHE et U. BIEWER • Tél. 02 40 62 55 04

► **Infirmières**: S. TRACOU, M. LEGRAND et D. PABCEUF

Tél. 02 40 62 58 06

► **Orthophoniste**: M.-L. LANÇON • Tél. 02 51 10 28 99

Fanny Coiffure

COIFFURE À DOMICILE
MIXTE, SHAMPOOING, COUPE, BRUSHING...

06 60 98 03 44 - 44350 SAINT-MOLF



EXPERTS

AMIANTE - PLOMB - PATHOLOGIE DU BOIS
DÉCHETS AVANT DÉMOLITION



06 03 60 88 80 / 06 23 78 59 37

19 route de Kerhué - 44350 ST MOLF / exobat@gmail.com



ARCHIBAL
TERRASSEMENT SARL

tous travaux de terrassement

archibalterrassement@hotmail.fr

Spécialiste aménagement et mouvement de terrain
Défrichage - Dessouchage - Démolition
Création d'allées - Enrobé à chaud - Préparation piscine
Vente et livraison de terre végétale - Remblais

Tél. 06 81 44 71 64

GUÉRANDE • LA BAULE • SAINT-NAZAIRE

N°siret

Jean-Louis BERTHE



PEINTURE

DÉCORATION - PAPIERS PEINTS
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF

@ j-l.berthe@orange.fr ☎ 02 40 62 52 65



EXPERTISE EN ÉVALUATION
IMMOBILIÈRE

02 51 75 32 82 / 06 07 42 88 93

contactguichardimmo@gmail.com

6 rue de la Fontaine d'Airain 44350 St Molf

Entreprise de maçonnerie

Michel Berthe

Artisan

NEUF et RÉNOVATION

9 rue du Calvaire

ASSÉRAC

02 40 01 70 13

06 49 08 88 95

20 Théléac

SAINT-MOLF

02 40 62 56 16

06 49 08 88 95

TERRASSEMENTS



Bernard BICHON

**La Vallée de Bel-Air
44350 SAINT-MOLF**

02 40 62 51 54

Hair Marin

COIFFURE MIXTE

18, rue de la Duchesse Anne • 44350 Saint-Molf
☎ 02 40 62 51 05 • www.hair-marin.com

**Couverture - Zinguerie
Panneaux photovoltaïques
Bardage : Neuf et restauration**

SARL DENAIRE



P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 SAINT-MOLF
Tél. : **02 40 62 53 07** - Port. : 06 85 50 81 38
sarldenairejeanclaude@wanadoo.fr



35 rue de la Duchesse Anne - 44350 Saint-Molf
02 40 61 67 21

www.reveimmobilier.com reveimmobilier@orange.fr

AMISSE Alain • PAYSAGE

2, rue de Quifistre
Boulay
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 62 53 11
Port. 06 98 14 45 54

alain.amisse@free.fr

Création et entretien
de jardin

Elagage · Abattage
Clôtures · Dallage

G GAUTREAU

Maison fondée en 1908

**CHARCUTERIE TRAITEUR
BOUCHERIE**

SAINT-MOLF • LE CROISIC • GUÉRANDE